GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messager de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».

Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 15 janvier 2019

NSIMBA Juliette, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Octobre à décembre 2018*, Note d'Analyse du GRIP, 15 janvier 2019, Bruxelles.

https://www.grip.org/fr/node/2704

NOTE D'ANALYSE

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Octobre à décembre 2018

Par **Juliette Nsimba**

15 janvier 2019

Résumé

Ce monitoring trimestriel, publié par le GRIP depuis 2011, a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring, published by GRIP since 2011, aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines in particular broad internal security issues, regional tensions, and cross-border and transnational crimes.

Sommaire

I – TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES 3

A. Burkina Faso 3

B. Côte d'Ivoire 6

C. Guinée 9

D. Mali 11

E. Niger 15

F. Sénégal 18

II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES 21

III – TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE 23

A. Coopération antiterroriste au Sahel 23

B. Trafics et activités illégales 24

Pour aller plus loin 25

I – TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES

A. Burkina Faso

Rappel du dernier monitoring (juillet à septembre 2018)

- Adoption d'un nouveau code électoral, contesté par l'opposition
- Procès du putsch manqué : le général Diendéré mis en cause pour la première fois
- Extension des attaques terroristes dans l'est du pays
- Signature d'un accord de coopération militaire avec la Russie
- Condamnation du blogueur Naïm Touré à deux mois de prison ferme

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vote des Burkinabé de l'étranger : la CENI entame une tournée de sensibilisation

Le 30 juillet, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi visant à modifier le code électoral, devant statuer sur les conditions de vote des Burkinabé à l'étranger (voir le monitoring précédent). Du 1er au 15 décembre, les commissaires de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) se sont rendus dans 36 ambassades et 12 consulats généraux afin d'informer les Burkinabé de l'étranger sur leurs conditions de vote en vue des prochaines échéances électorales.

Dissensions au sein de la CENI autour du fichier électoral

Début octobre, la CENI a été traversée par des tensions relatives à la réforme sur le recensement des électeurs en vue de constituer le fichier électoral. Cinq commissaires – issus de l'opposition – de la CENI ont publié un mémorandum dans lequel ils exigent du président de la CENI (Newton Ahmed Barry) une meilleure gouvernance, le rejet du code électoral et de la plateforme numérique multicanal de recensement des électeurs. Cette plateforme d'enrôlement proposée par Barry est vivement rejetée par l'opposition et les organisations de la société civile.

Le CDP plaide pour le retour de Blaise Compaoré

Le 18 novembre, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), l'ex parti au pouvoir a effectué sa rentrée politique par un grand rassemblement à la maison du peuple à Ouagadougou. Le parti qui entend mener le combat pour une véritable réconciliation nationale, réclame le retour de l'ex-président, Blaise Compaoré, en exil en Côte d'Ivoire. Selon un sondage réalisé le 8 décembre par le Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), 58 % des sondés sont favorables au retour de Compaoré au pays. D'autre part, en vue des élections présidentielles de 2020, le CDP et d'autres partis de l'opposition entendent s'accorder autour d'une plateforme politique consensuelle.

Budget de la loi de Finances 2019

Le 18 décembre, le Parlement burkinabé a voté le projet de loi portant sur le budget 2019. Afin de réduire le déficit budgétaire pour l'année 2019, le gouvernement a décidé d'augmenter les recettes intérieures, par le biais d'une nouvelle réglementation fiscale. L'opposition qui a voté contre cette loi, a dénoncé « une matraque fiscal ». Les ministères de la Sécurité et de la Défense ont vu leur budget augmenter de plus de 20 %. Fin décembre, le FMI a validé le décaissement de 22 millions d'euros en faveur du Burkina Faso mais elle a mis en garde le pays qui, confronté à l'augmentation des dépenses en matière en sécurité, doit d'accélérer les réformes, notamment en matière de compensation dans le secteur public.

2. Dossiers judiciaires

Procès du putsch manqué de 2015 : audition de Gilbert Diendéré et Djibrill Bassolé

Après plus de quatre mois d'auditions des 84 personnes mises en cause dans le procès du putsch manqué, le procès est entré dans sa phase décisive en décembre avec l'entrée des généraux Gilbert Diendéré et Djibrill Bassolé, considérés par l'accusation comme les cerveaux présumés de la tentative de coup d'État de 2015. Lors de son audition, Gilbert Diendéré – l'ancien bras droit de Blaise Compaoré – a réfuté avoir commandité le coup d'État *:* « Je n'ai ni commandé, ni planifié, ni organisé, ni exécuté ce que certains appellent le coup d'État. » Toutefois, il reconnaît avoir pris la tête et dirigé le CDP avec l'aval de la hiérarchie militaire et pointe la responsabilité de l'ancien Premier ministre de la Transition, Yacouba Isaac Zida[1] qui aurait selon lui exacerbé les tensions parmi les soldats du RSP (Régiment de sécurité présidentielle). Enfin, selon lui le coup d'État n'était pas prémédité, il s'agissait plutôt « d'un mouvement d'humeur » des soldats du RSP. Il a également demandé pardon aux familles des victimes et au peuple burkinabé. Le 22 décembre, Djibrill Bassolé a rejeté devant le tribunal militaire de Ouagadougou toute responsabilité dans le coup d'État manqué de 2015. Sa défense a mis en cause l'authenticité du rapport d'expertise – qui aurait subi des manipulations – sur les conversations téléphoniques qu'il aurait eues avec l'ancien Premier ministre ivoirien Guillaume Soro. La reprise du procès a été fixée au 7 janvier 2019.

Norbert Zongo : la justice française favorable à l'extradition de François Compaoré

Le 5 novembre, la cour d'appel de Paris a autorisé l'extradition de François Compaoré vers le Burkina Faso, où le frère de l'ancien président Blaise Compaoré, est mis en cause par la justice pour l'assassinat du journaliste Nobert Zongo[2] et de trois de ses compagnons en 1998. La défense de François Compaoré a indiqué qu'elle allait former un pourvoi en cassation.

Assassinat de Thomas Sankara : les premières archives françaises transmises au Burkina Faso

Lors de sa visite à Ouagadougou en novembre 2017, le président de la République française, Emmanuel Macron avait annoncé la déclassification des archives liées à la mort de Thomas Sankara (voir monitoring d'octobre à décembre 2017). Le 9 novembre, la justice burkinabé a reçu un premier lot de documents d'archives, comprenant les dossiers des ministères français concernés, notamment de l'Europe et des Affaires étrangères. Il s'agit d'une avancée significative dans la quête de la vérité sur l'assassinat de Thomas Sankara. Mi-décembre, le juge d'instruction a inculpé le colonel-major Alain Bonkian, conseiller de l'actuel chef d'état-major, pour son implication présumée dans le meurtre de Sankara, mais ce dernier est décédé le 25 décembre à la suite d'une maladie.

3. Sécurité : toujours plus d'attaques dans le nord et l'est du pays

Au nord et à l'est du pays, les forces de sécurité et de défense (FDS) sont la cible régulière d'attaques terroristes, les explosions d'engins improvisés se sont multipliées et ont coûté la vie à 17 soldats burkinabés (1er octobre, 3 octobre, 4 octobre, 5 octobre, 18 octobre, 2 novembre, 5 novembre, 8 novembre, 21 novembre, 30 novembre, 3 décembre, 4 décembre, 12 décembre et 27 décembre).

Coopération régionale pour faire face à l'incursion des groupes terroristes dans l'est du pays

Début octobre, les FDS (forces de sécurité) ont entamé une vaste opération dans les vastes zones boisées de l'Est. Le 16 octobre, les ministres de la Défense, de la Sécurité et des Affaires étrangères du

1. En visite officielle au Burkina Faso, la gouverneure générale du Canada, Julie Payette a rencontré Roch Kaboré fin octobre. Les deux dirigeants ont évoqué le cas de l'ex-Premier ministre, Yacouba Isaac Zida, en exil au Canada depuis 2016. Selon des médias burkinabés, les autorités réfléchissent aux actions judiciaires à mener afin qu'il puisse être entendu par les juges d'instructions sur la répression et l'insurrection populaire d'octobre 2014.

2. *Le Monde Afrique*, « Vingt ans après, l'assassinat impuni de Norbert Zongo hante toujours le Burkina Faso », 13 décembre 2018.

Burkina Faso, Bénin, Niger et Togo se sont réunis à Ouagadougou afin d'élaborer une stratégie commune visant à lutter contre l'insécurité croissante dans l'est du pays, zone forestière commune aux quatre pays. Selon les observateurs, l'est du Burkina Faso constitue une zone de repli pour les djihadistes de l'État islamique dans le Grand Sahara qui cherchent à étendre les zones d'insécurité vers d'autres pays de la sous-région en cassant « le verrou burkinabé ». Le 12 novembre, les écoles de la ville de Gayéri – région de l'est – ont dû fermer en raison de menaces de mort à l'égard des enseignants. Selon le gouvernement, la recrudescence des attaques terroristes a entraîné la fermeture de 600 écoles dans le pays, essentiellement dans le nord et l'est du pays. Dans son message à la nation à l'occasion du Nouvel An 2019, le président Roch Kaboré a décrété l'état d'urgence dans plusieurs régions du pays et une série de mesures pour renforcer la sécurité, dont la réorganisation opérationnelle des FDS.

Coopération sécuritaire avec la France : intervention de Barkhane dans le pays[3]

La résurgence des attaques terroristes dans le nord et l'est du pays fait craindre aux autorités françaises que le Burkina Faso soit sur « le point de devenir le principal maillon faible de la région dans la lutte contre les groupes terroristes[4] ». Début octobre, l'opération française Barkhane – à la demande de Ouagadougou – a mené des frappes aériennes dans le nord – tuant sept assaillants – et l'est du pays. En visite à Ouagadougou le 18 octobre, le ministre des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian a rencontré le président Roch Kaboré afin de renforcer la coopération en matière de développement – la maison de la jeunesse et de l'innovation a été inaugurée – et aborder les questions sécuritaires. Il a réitéré[5] la disponibilité de la France à aider à la « sécurisation du pays et a annoncé une aide de 30 millions d'euros pour le projet de développement « Trois frontières ». Au cours de sa visite mi-décembre en France, Roch Kaboré et le président français, Emmanuel Macron ont renouvelé un accord intergouvernemental de défense pour améliorer le cadre juridique de la coopération militaire entre les deux pays. La ministre française des Armées, Florence Parly a annoncé la livraison de 34 pick-up armés en 2019.

Le gouvernement souhaite que la société civile contribue à la lutte contre le terrorisme

Le gouvernement a entamé une concertation fin décembre avec la société civile afin qu'elle joue un rôle plus important dans la lutte contre le terrorisme. Les responsables de la société civile se disent prêts à travailler avec les autorités, mais souhaitent pour le moment limiter leurs actions à la sensibilisation de la population. Selon un sondage du CDG, 79 % des sondés se disent insatisfaits de la gestion de la menace sécuritaire. À la veille du 58e anniversaire de l'indépendance du Burkina Faso, le chef de l'État a appelé ses concitoyens « à faire preuve de solidarité » dans la lutte contre le terrorisme.

La population majoritairement favorable aux initiatives locales de la sécurité

Début octobre, l'association Action pour la sécurité humaine en Afrique (ASHA) – créée en 2016 – a publié un rapport[6] sur la perception de la population sur les initiatives locales de sécurité – Koglwéogo[7] et Dozos – dans lequel 90 % des sondés se disent favorables aux structures communautaires de sécurité car elles jouent un rôle important dans le dispositif sécuritaire et

3. *Le Point Afrique*, *« Sahel : Barkhane les yeux rivés sur le Burkina »,* 10 octobre 2018.

4. *Le Monde*, *« Le Burkina Faso, nouveau maillon faible de la lutte antidjihadiste »,* le 27 octobre 2018.

5. Lors de sa visite au Burkina Faso, début juillet, Florence Parly a fait au président Kaboré une offre de coopération avec l'armée burkinabé car le « rôle de Barkhane, c'est aussi d'appuyer les forces nationales partout où c'est nécessaire et si elles le demandent, comme on le fait au Niger ou au Mali ».

6. Rapport d'enquête sur la sécurité pilotée par les communautés du Burkina Faso : les Kolgwéogo, Action pour la sécurité humaine en Afrique, septembre 2018.

7. Romane Da Cunha Dupuy et Tanguy Quidelleur « Mouvement d'autodéfense au Burkina Faso : diffusion et structuration des groupes Kolwéogo », 15 novembre 2018.

permettent de lutter contre le banditisme. Le rapport suggère au gouvernement de répertorier et d'enregistrer toutes les structures communautaires de sécurité.

4. Mouvements sociaux

Manifestation contre la hausse du prix du carburant

À l'appel de la Coalition nationale contre la vie chère (CCVC), des centaines de manifestants vêtus de gilets rouges ont manifesté dans les rues de Ouagadougou contre la hausse du prix du litre de carburant. Depuis le 8 novembre, le gouvernement a augmenté de 75 FCFA (0,11 euro) les prix à la pompe de l'essence et du gasoil, soit respectivement une hausse de 12 % et de 14 %. Le gouvernement invoque la hausse du prix du pétrole sur le marché international, la situation difficile de la trésorerie de la Société nationale burkinabé des hydrocarbures et la nécessité de soutenir l'effort de guerre contre les djihadistes. À l'issue des négociations entre le gouvernement et la CCVC, les autorités burkinabé ont accepté de procéder à un audit des sociétés d'État des hydrocarbures et de l'électricité et de saisir et d'identifier les fonds détournés par les dignitaires de l'ancien régime de Compaoré. Néanmoins, le gouvernement a décidé de maintenir la hausse de 12 % du prix du carburant. De son côté, l'opposition s'est prononcée contre la hausse du carburant qu'elle juge « brutale et irréaliste ».

Grève des agents de la garde de sécurité pénitentiaire (GSP)

Le 14 novembre, le gouvernement a décidé de révoquer des rangs de la fonction publique dix agents de la GSP – en grève illimitée depuis le 22 octobre – qui avaient fait irruption au domicile du ministre de la Justice. Le 31 décembre, des agents de la GSP se sont rassemblés devant la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou pour exiger la démission de leur directeur général, Geoffroy Yogo.

B. Côte d'Ivoire

Rappel du dernier monitoring (juillet à septembre 2018)

- Le PDCI se retire du parti unifié (RHDP)
- Les élections régionales et municipales auront lieu le 13 octobre 2018
- L'UE publie un rapport critique sur la situation socio-politique en Côte d'Ivoire
- Alassane Ouattara accorde l'amnistie à 800 prisonniers politiques, dont Simone Gbagbo

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vie des partis politiques : élections présidentielles de 2020 dans la ligne de mire

À moins de deux ans du scrutin présidentiel, les principales familles politiques peaufinent leur stratégie et s'organisent en vue de désigner leur champion. Début octobre, le PDCI a exclu temporairement 17 cadres du parti dont trois ministres en exercice[8] pour « transhumance politique ». Le 15 octobre, le PDCI a tenu son sixième congrès qui avait pour but de restaurer la stabilité et la clarification au sein du parti « pour une marche harmonieuse vers 2020 ». Ce congrès a enregistré la présence de plusieurs partis de l'opposition ivoirienne comme le FPI de Pascal Affi N'Guessan et l'Union des Soroïstes de Guillaume Soro. Des hauts cadres du PDCI – opposés à la rupture entre Henri Konan Bédié (HKB) et Alassane Ouattara – ont créé fin décembre un mouvement de réconciliation nommé « Renaissance PDC ». Le secrétaire exécutif du PDCI a qualifié la création de ce mouvement de « non-évènement » et appelé ces cadres à choisir leur camp. Mi-décembre, le chef d'État ivoirien, Alassane Ouattara a limogé Thierry Tanoh, le ministre du Pétrole et de l'Énergie, et également secrétaire exécutif du PDCI. Le Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP) – mouvance présidentielle devenue parti politique – a annoncé la tenue d'un congrès pour la

8. Le ministre de l'Équipement Amédé Kouakou, le ministre des Sports Paulin Danho et le secrétaire d'État aux PME Félix Anoblé.

fin janvier 2019. Cependant, plusieurs responsables des partis et mouvements politiques de la coalition (RHDP) sont en désaccord sur certains points, en particulier sur la dissolution ou non des partis fondateurs du futur parti unique de la mouvance présidentielle.

Le 18 novembre, l'Union des Soroïstes a tenu son cinquième conclave à Abidjan durant lequel ses membres ont exprimé leur souhait de créer un groupe parlementaire dénommé « Rassemblement » pour soutenir la candidature de Guillaume Soro à la présidentielle de 2020. En effet, ce dernier, bien qu'ayant déclaré envisager une candidature, continue d'entretenir la confusion et le flou sur ses intentions[9]. Depuis la fusion-dissolution en août des partis et mouvements fondateurs du RHDP, HKB multiplie les consultations pour créer une nouvelle plateforme regroupant tous les partis d'opposition ainsi que les organisations de la société civile. Lors d'une interview accordée à *France 24* le 14 décembre, HKB a confirmé sa rupture avec Alassane Ouattara et affirmé avoir obtenu l'accord de l'ex-président Laurent Gbagbo pour former une alliance en vue de l'élection présidentielle de 2020. Le 17 décembre, HBK et Guillaume Soro ont affiché leur bonne entente lors d'une rencontre à Douakro, aucune information n'a cependant filtré sur le contenu de leur réunion.

Ces derniers mois, le FPI a été endeuillé par la mort de plusieurs barons du parti : Marcel Gossio, ancien directeur du port autonome d'Abidjan, Aboudramane Sangaré, qui dirigeait la présidence de la frange du FPI dirigée par Laurent Gbagbo et deux anciens ministres Zacharie Séry Bailly et Raymond Abouo N'Dori. Le jour du décès d'Aboudramane Sangaré, Simone Gbagbo a convoqué un secrétariat général d'urgence mais Laurent Gbagbo a décidé de suspendre aussitôt les activités politiques du FPI. Mi-novembre, il a annoncé dans un communiqué « qu'il n'y a plus d'intérim » et « qu'il reprend les rênes du parti ».

Élections municipales et régionales marquées par des violences et contestations

Lors des élections municipales et régionales du 13 octobre, la coalition présidentielle (RHDP) a remporté 92 maires et 18 conseils régionaux, contre 50 maires et 6 conseils régionaux pour le PDCI. Ces élections ont souffert de nombreuses accusations et ont été émaillées de violences et d'incidents à travers tout le pays, causant la mort d'au moins quatre personnes. L'opposition comme les organisations de la société civile ont pointé la responsabilité de la CENI dans de nombreuses irrégularités. Le PDCI a de nouveau appelé à une réforme en profondeur de la CENI, devant déboucher sur « une institution crédible dominée par la société civile ». Le président ivoirien a annoncé que la réforme de la CENI démarrerait en janvier 2019. Le 18 novembre, le PDCI a annoncé le lancement d'une vaste campagne nationale d'adhésion et d'immatriculation de ses militants afin de disposer d'un fichier fiable en vue des futures échéances électorales.

102 recours ont été déposés devant la chambre administrative de la Cour suprême, 84 concernant l'élection municipale et 18 visant les régionales. Le 3 décembre, la Cour suprême a annulé – en raison d'irrégularités – les résultats dans six municipalités et deux régions et fixé des nouvelles élections locales partielles au 16 décembre. La proclamation des résultats a été particulièrement tendue dans deux mairies : Grand-Bassam et Port-Bouët, qui ont été le théâtre de violentes manifestations mais aussi d'un duel entre les candidats du RHDP et du PDCI. Lors des élections locales partielles du 16 décembre, le RHDP a emporté 1 région et trois de six communes dont les scrutins avaient été invalidés par la Cour suprême le 13 octobre. Le RHDP a remporté les élections à Grand-Bassam et le PDCI à Port-Bouët mais les scrutins ont été une nouvelle fois émaillés de violences. Fin décembre, Georges Ezaley – candidat du PDCI à Grand-Bassam – et Siandou Fofana – candidat RHDP à Port-Bouët – ont déposé un recours en annulation devant la chambre administrative de la Cour suprême de Côte d'Ivoire.

9. Selon *Jeune Afrique*, Guillaume Soro n'exclut pas de démissionner de son poste de président de l'Assemblée nationale afin de préparer sa candidature et la création d'un mouvement inspiré du mouvement *En marche*, d'Emmanuel Macron. Dans un entretien accordé au même journal, Adama Bictogo – président du comité d'organisation du congrès du RHDP – a déclaré que « si Guillaume Soro n'adhère pas au RHDP, il devra quitter la présidence de l'Assemblée nationale ».

Le Sénat n'est toujours pas installé

Le 13 septembre, Alassane Ouattara a annoncé le transfert des pouvoirs et des attributions du Sénat à l'Assemblée nationale car les organes de fonctionnement de la Haute chambre n'ont pas été créés. Le Sénat ne peut donc pas remplir ses fonctions parlementaires. Pour le président du groupe parlementaire du PDCI, Alain Cocauthrey, « cette décision unilatérale est complétement incompréhensible ».

2. Situation sécuritaire

Alassane Ouattara procède à un remaniement au sein des forces de défense et de sécurité

Le 28 décembre, le président Alassane Ouattara a procédé à une série de changements à la tête des forces de défense et de sécurité. Selon les observateurs, à l'approche du scrutin de 2020, le président ivoirien souhaite par ces nominations resserrer les rangs. Le 5 novembre, le ministre de la Défense, Hamed Bakayoko a révélé devant les membres de la commission sécurité et défense du Parlement ivoirien que 269 militaires et 51 gendarmes – issus des rangs des Forces de défense et de sécurité – ont été radiés entre 2016 et 2018 pour « manquements graves et autres actes d'indisciplines ».

Coopération sécuritaire avec la France

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian a effectué une visite officielle en Côte d'Ivoire, les 17 et 18 octobre, afin de lancer le hub franco-ivoirien pour l'éducation, en vue de délivrer aux jeunes Ivoiriens des diplômes nationaux et français reconnus à l'international. Il également visité le site de la future académie internationale de lutte contre le terrorisme, qui a pour objectif de renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays. Les unités françaises apporteront leur expertise pour la formation des futurs élèves dans le but de créer un centre régional dédié à la lutte contre le terrorisme à destination de tout le continent. Le coût de cette académie est de 20 millions d'euros financé par les deux pays. Le premier colloque tenu par l'académie a rassemblé plus de 200 cadres africains et français spécialisés dans la lutte contre le terrorisme.

Lutte contre l'insécurité

Début novembre, la police nationale a présenté une nouvelle unité – la brigade anti-criminalité – qui aura pour mission de lutter contre la grande criminalité dans le district d'Abidjan et les villes environnantes. Fin novembre, une importante opération de sécurisation transfrontalière dénommée « opération Koudanlgou », a mobilisé près de 200 hommes issus de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Ghana.

Incidents sécuritaires et affrontements

Le 26 novembre, la ville de Zouan-Hounien, commune de l'Ouest du pays, a été le théâtre d'affrontements meurtriers qui ont opposé des élèves aux transporteurs causant cinq morts et 141 blessés. Le 28 novembre, cinq étudiants ont été blessés par balles dans des affrontements avec des gardes pénitentiaires à Bouaké. La justice ivoirienne a annoncé l'ouverture d'une enquête. Début décembre, un groupe de démobilisés s'est regroupé à Bouaké avant d'être dispersé à coup de gaz lacrymogène par les forces de l'ordre.

3. Droits de l'homme : recours contre l'amnistie présidentielle

Trois ONG[10] de défense de droits de l'homme ont déposé un recours contre l'amnistie présidentielle du 6 août dernier (voir le monitoring précédent) pour garantir « le droit à la justice des victimes ». Fin novembre, le Haut-commissariat aux réfugiés a animé une conférence régionale aves les principaux pays d'accueil – Ghana et Libéria – afin d'élaborer les conditions du retour des réfugiés et les stratégies à mettre en œuvre pour leur rapatriement et leur réinsertion dans leur communauté.

10. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), le Mouvement ivoirien des droits de l'homme (MIDH) et la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO).

Après enquête, les principales raisons avancées par les quelque 23 500 exilés pour justifier leur refus de rentrer restent la peur de représailles, la crainte d'avoir été spoliés de leurs biens et le manque d'information concernant leur réinsertion.

4. Dossier judiciaire

Procès de Gbagbo et de son entourage : vers une remise en liberté ?

Début novembre, la cour pénale internationale (CPI) a examiné la demande de non-lieu des avocats de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé. Les avocats de la défense ont tenté de démontrer que l'accusation n'a pas été capable de prouver l'existence d'un plan commun – élaboré par un cercle restreint – visant à se maintenir au pouvoir et la planification des violences commises contre les partisans d'Alassane Ouattara lors de la crise post-électorale de 2010-2011. La CPI rendra sa décision sur leur liberté provisoire le 15 janvier 2019.

5. Mouvements de grève dans le secteur public

Au cours du trimestre, plusieurs mouvements de grève ont eu lieu dans le secteur public : du 5 au 10 novembre, les médecins étaient en grève pour réclamer la revalorisation des primes et certaines indemnités. Fin novembre, les enseignants du primaire et du secondaire ont entamé une grève pour obtenir la revalorisation des indemnités de logement des enseignants du préscolaire. Le ministère de la Fonction publique a menacé les organisations syndicales des fonctionnaires du gel des acquis de la trêve sociale si le protocole signé en août 2017 pour une période de cinq ans continuait à ne pas être respecté.

6. Gouvernance économique : un comité de suivi des financements chinois

Fin novembre, la Côte d'Ivoire a annoncé la mise en place d'un comité de suivi des financements chinois, qui sera composé de représentants chinois et ivoiriens qui aura pour mission d'ausculter la conduite d'une quinzaine de projets financés par Pékin. En 2017, le taux d'endettement de la Côte d'Ivoire était de 42,8 %.

C. Guinée

Rappel du dernier monitoring (juillet à septembre 2018)

- L'Assemblée nationale a adopté une nouvelle loi sur la CENI revendiquée par l'opposition
- Crise post-électorale du 4 février 2018 : pouvoir et opposition signent un accord
- Destitution du président de la Cour constitutionnelle, contestée par l'opposition
- Insécurité croissante dans la commune de Labé
- Manifestation contre la hausse du prix du carburant

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Retour des violences politiques en Guinée[11] : répression des manifestations de l'opposition

Huit mois après les élections communales du 4 février 2018, les tensions persistent entre le pouvoir et l'opposition, qui ne parviennent pas à s'entendre malgré la signature début août d'un accord prévoyant une gestion consensuelle des douze circonscriptions dont les résultats étaient contestés.

Ces derniers mois, Cellou Dalein Diallo (CDD), chef de file de l'opposition, a organisé une série de manifestations non autorisées pour protester contre la violation de l'accord du 8 août et les conditions d'installation des conseillers communaux. L'opposition accuse également le pouvoir de corrompre certains de ses élus pour s'assurer le contrôle des mairies à travers le pays.

11. Mémoire collective, une histoire plurielle des violences politiques en Guinée, 25 septembre 2018.

Le 23 octobre, CDD a dénoncé une « tentative d'assassinat » après que son véhicule a été traversé par une balle alors qu'il se rendait à une manifestation au cours de laquelle un manifestant avait été tué. Le 30 octobre, CDD a été empêché par les forces de police de se rendre à une manifestation. Le gouvernement a justifié cette mesure de confinement par la nécessité d'assurer sa sécurité, mais cela n'a pas empêché les affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre, causant la mort de deux personnes et une quinzaine de blessés. Le 8 novembre, deux manifestants ont été tués en marge des manifestations, les familles des victimes ont accusé les forces de l'ordre de bavures policières. Le gouvernement a retiré l'accréditation à un journaliste de RFI, à la suite de son reportage sur les violences survenues le 8 novembre. Le gouvernement guinéen a annoncé le déploiement de patrouilles mixtes – armées, police et gendarmerie – afin de rétablir la sécurité. Des membres du parti du bloc libéral ont entamé une grève de la faim de quatre jours pour dénoncer ce dispositif sécuritaire. *Amnesty International* s'est alarmée de l'aggravation de la répression des manifestations de l'opposition et a déclaré que « depuis le début de l'année, au moins 18 personnes sont mortes dans le contexte de manifestations, dont trois par des tirs d'armes à feu provenant des forces de sécurité ». *Amnesty International* affirme avoir également authentifié la présence de bérets rouges aux côtés de la police lors des manifestations interdites. L'opposition guinéenne a manifesté le 13 décembre pour réclamer une meilleure gouvernance et la justice pour les jeunes tués lors des récentes manifestations.

Début octobre, les acteurs impliqués dans le processus électoral se sont concertés en vue de valider le projet de loi portant sur les réformes électorales. Cette réunion visait à contribuer à l'analyse du cadre électoral et formuler des recommandations pour réformer le code électoral.

Démission en série au sein du gouvernement

Le 14 novembre, le ministre de la Citoyenneté et de l'unité nationale, Khalifa Gassama, a annoncé sa démission, excédé par les tensions politiques et sociales. Mi-décembre, Sidya Touré – Haut représentant du chef de l'État – a donné sa démission, prétendument faute de pouvoir avancer sur certains dossiers.

Alpha Condé confirme l'éviction du président de la Cour constitutionnelle

Le 3 octobre, le président guinéen, Alpha Condé a signé un décret officialisant l'éviction de l'ancien président de la Cour constitutionnelle, Kéléfa Sall, décidée fin septembre et son remplacement par le vice-président de l'institution, Mohamed Lamine Bangoura. L'opposition a jugé ce décret « illégal » et estimé que cette « manœuvre annonce la mise au pas de l'institution en vue d'une révision constitutionnelle ».

2. Dossier judiciaire : procès du 28 septembre 2009

Le ministre de la Justice, Cheick Sako a annoncé que le procès du massacre du 28 septembre 2009[12] aura lieu au cinéma Liberté et sera financé à hauteur de 7,8 millions d'euros par le gouvernement, sans préciser la date du procès. Cette annonce a été saluée par la société civile guinéenne.

3. Contestations sociales

Depuis le 3 octobre – jour de la rentrée scolaire – les membres du Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG) sont en grève, faute d'accord avec le gouvernement qui refuse de procéder à une augmentation de 40 % de leur salaire avant 2020. Fin octobre, le Premier ministre, Kassory Fofana a annoncé le gel des enseignants grévistes. Le 22 novembre, en marge d'une manifestation, douze enseignants ont été arrêtés et condamnés à six mois de prisons avec sursis. Les élèves ont également manifesté pour réclamer la fin de la grève des enseignants et la paralysie du système éducatif.

12. *Le Monde Afrique*, « Guinée : un massacre, sans procès », 18 octobre 2018.

4. Gestion des ressources naturelles : impact de l'exploitation minière

Human Rights Watch a publié un rapport sur l'exploitation de la bauxite[13] dans une trentaine de village à Boké, au nord-ouest du pays, par les deux plus grands producteurs de bauxite, le consortium guinéo-chinois SMB-Winning et la compagnie des bauxites de Guinée. L'ONG démontre que l'exploitation et l'extraction minière ont non seulement modifié le mode de vie des habitants mais aussi diminué leurs ressources. Elle pointe également les problèmes sociaux et environnementaux sur la santé de l'extraction et le transport de la bauxite. Enfin, le rapport souligne que les entreprises minières profitent de l'ambiguïté du droit foncier guinéen pour exproprier les villageois de leurs terres ancestrales sans offrir d'indemnisation appropriée. HRW invite l'État à renforcer les mécanismes juridiques pour améliorer les droits fonciers des villageois. À ce sujet, le consortium SMB-Winning et les autorités guinéennes ont signé le 26 novembre trois conventions – d'un montant de trois milliards de dollars – portant sur la construction d'une raffinerie, d'une voie ferrée de 135 km et sur l'acquisition de nouveaux permis d'exploitation de bauxite dans le nord-ouest du pays.

Des villageois de Massala et de Fanafanfakö, dans la région de Siguiri, se sont affrontés le 16 décembre au sujet de la propriété d'une mine d'or, faisant au moins onze blessés.

5. Lancement du programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes

La Guinée et l'Union européenne ont procédé le 19 novembre 2018 au lancement du programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes (INTEGRA) – financé à hauteur de 65 millions d'euros par l'UE – qui vise à lutter contre la pauvreté et le phénomène migratoire.

D. Mali

Rappel du dernier monitoring (juillet à septembre 2018)

- IBK reconduit (67,17 %) pour un second mandat, contesté par l'opposition
- Report des élections législatives au mois d'octobre-novembre 2019
- Sécurité : force G5 Sahel visée et plusieurs attaques contre les forces de sécurité
- Violences intercommunautaires : signature d'un accord de paix entre Peuls et Dogons
- L'ONU prolonge le régime de sanctions contre le Mali

1. Gouvernance et vie institutionnelle

En octobre, une coalition de partis politiques et d'associations regroupés autour du chef de file de l'opposition Soumaïla Cissé – qui refuse toujours de reconnaître la victoire d'IBK à la présidentielle[14] – a lancé un nouveau mouvement, le Front pour la sauvegarde de la démocratie (FSD), pour dénoncer les fraudes et les bourrages d'urnes lors des dernières élections. L'ancien ministre Moussa Sinko Coulibaly a également créé une nouvelle coalition, dénommée « Convergences des forces patriotiques pour sauver le Mali » (COFOP), pour défendre la Constitution et la bonne gouvernance, après le report des élections législatives qu'ils contestent. Le FSD et la COFOP ont organisé un meeting à Bamako pour dénoncer la « mauvaise gestion du pays ».

13. *Human Rights Watch, « Quels bénéfices en tirons-nous ? : Impact de l'exploitation de la bauxite sur les droits humains en Guinée »*, le 4 octobre 2018. L'exploitation de la bauxite a permis à la Guinée de se hisser au rang de 3e exportateur mondial en 2017 ; entre 2015 et 2017, elle a contribué à plus de 20 % du budget de l'État. Voir aussi le reportage de RFI « Bauxite en Guinée et au Ghana : défis et controverses », 28 novembre 2018.

14. Le 24 octobre, la mission d'observation électorale de l'UE a présenté son rapport final de l'élection présidentielle au Mali. Dans le rapport, la mission fait 29 recommandations pour les échéances électorales. Parmi les recommandations proposées, la mission insiste sur la création d'une division électorale permanente au sein du ministère de l'Administration territoriale ainsi que sur la transparence.

Le meeting a été interdit en raison de l'état d'urgence et réprimé par les forces de sécurité, qui ont fait usage de gaz lacrymogène contre les manifestants. Un élu de l'opposition, Amadou Araba Doumbia, a été blessé.

Destitution du président de la CENI

Fin octobre, le président de la CENI, Amadou Bah, ainsi que son questeur, Beffon Cissé ont été destitués pour « indiscipline budgétaire ». Le lendemain, quatre personnes ont été blessées lors d'une cohue au siège de la CENI.

Les élections législatives de nouveau reportées

Prévues en novembre-décembre, les élections législatives ont été de nouveau reportées, cette fois à 2019, sur décision de la Cour constitutionnelle, prolongeant de six mois le mandat des députés. Le gouvernement a annoncé que les élections législatives sont prévues pour le mois de mai 2019, les sénatoriales en juillet 2019 et les communales en novembre prochain. Cette décision a été saluée par une bonne partie de la classe politique malienne.

Nouveau projet de découpage administratif contesté

Mi-octobre, le projet de loi sur la décentralisation a suscité de vives tensions à travers le pays. Ce nouveau projet de décentralisation, prévu dans l'accord de paix de 2015, prévoit de doubler le nombre de régions administratives. Ces régions, composées de cercles, passeront au nombre de 20 et deviendront des « collectivités territoriales ». Ce projet de découpage territorial est non seulement rejeté par une partie de la population – en particulier dans le nord – mais aussi par l'opposition, et a donné lieu à une série de manifestations à Gao , Mopti, Tombouctou. Certains jugent qu'il met à mal l'équité territoriale entre les cercles, tandis que d'autres pointent des risques pesant sur les équilibres communautaires au sein de l'Assemblée. Une « Coalition contre la partition du Mali » a été lancée, dont l'objectif est de combattre le projet de découpage territorial. Pour apaiser le climat social, les autorités maliennes ont organisé du 13 au 17 novembre des concertations régionales sur tout le territorial national pour évoquer la réorganisation territoriale. Ces concertations régionales ont été boycottées par plusieurs partis de l'opposition et empêchées par les groupes armés de la plateforme dans les régions de Gao et de Ménaka.

2. Contexte sécuritaire

Pression des Nations unies pour accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix

Après trois ans de stagnation, un « pacte pour la paix » a été signé le 15 octobre entre les Nations unies et le gouvernement malien, où les différentes parties s'engagent à accélérer les travaux pour l'application effective de l'accord de paix[15]. Désormais, le gouvernement malien dispose de six mois pour sa mise en œuvre intégrale. Dans ce sens, les autorités maliennes ont lancé le 6 octobre le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) – prévu dans l'accord de paix – qui doit permettre aux anciens combattants des groupes signataires – 1 600 ex-rebelles membres du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC) stationnés à Gao, Kidal, Tombouctou – de rendre leurs armes pour intégrer l'armée malienne ou bénéficier d'un programme de formation à la réinsertion dans la vie civile. Néanmoins, certains anciens combattants ont refusé de déposer leurs armes sans obtenir au préalable certaines garanties dont le maintien de leur grade actuel en intégrant l'armée régulière. Le 18 novembre, un ex-officier combattant du MOC a été tué, non loin de son domicile. Le 24 décembre, le programme de désarmement des milices d'autodéfense communautaires et des combattants djihadistes a débuté dans la région de Mopti.

15. Cairn, « le Mali post « Accord Alger » : une période intérimaire entre conflits et négociations », Adid Bencherif, juin 2018.

Le 20 décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté ses premières sanctions contre trois Maliens[16] accusés d'entraver le processus de paix dans le nord du pays, notamment pour leurs liens avec des groupes terroristes ou des activités de trafic de drogue.

47 organisations des droits de l'homme ont dénoncé le projet de loi d'entente nationale – inscrit dans l'accord de paix – censé contribuer à la réconciliation nationale. Ces organisations estiment que ce texte est une menace pour la paix, la réconciliation et les droits des victimes au Mali.

Relevé des principaux incidents sécuritaires

La situation sécuritaire demeure très préoccupante[17] et a été marquée par une série d'attaques dans le nord et le centre du pays, en particulier dans les régions de Tombouctou et Mopti. La MINUSMA, les Forces de défense et de sécurité maliennes et étrangères demeurent les cibles privilégiées des groupes terroristes. Dans la nuit du 10 au 11 octobre, trois militaires maliens ont été tués dans l'explosion de leur véhicule. Le 20 octobre, des individus armés ont attaqué un convoi de l'armée malienne dans la localité de Boulkessi près de la frontière avec le Burkina Faso, tuant deux soldats maliens. Cette attaque a été revendiquée par le GSIM, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. Le 27 octobre, la MINUSMA a été la cible d'une « double attaque » à Ber, dans la région de Tombouctou, où des assaillants non identifiés ont ouvert le feu, tandis que deux véhicules piégés ont explosé après avoir pénétré dans le camp de la MINUSMA. Cette attaque a fait deux morts et onze blessés parmi les soldats de la paix. Le même jour, près de Konna, dans le cercle de Mopti, deux Casques bleus de la MINUSMA ont également été l'objet d'une attaque à l'engin explosif improvisé, tuant deux Casques bleus. Le 4 novembre, l'explosion d'un engin explosif dans la région de Mopti, a causé la mort d'un soldat malien et quatre autre blessés. Le 12 novembre, dans le centre-ville de Gao, une attaque à la voiture piégée ciblant les locaux d'une entreprise sous-traitante de l'ONU spécialisée dans le déminage, a causé la mort de trois civils et fait au moins 30 blessés. Au cours de la période observée, on a constaté une nouvelle série de violences contre les civils dans le nord et le centre du pays. Mi-octobre, des dizaine de morts et de blessés ont été enregistrés à Telly dans la région de Mopti et à Tinfadimata dans la région de Ménaka. Le 16 décembre, le Premier ministre malien a annoncé de nouvelles mesures pour renforcer la sécurité à Tombouctou, dont l'envoi de policiers, gendarmes et soldats supplémentaires. Alioune Tine, expert indépendant sur la situation des droits humains au Mali, s'est dit préoccupé « par la dégradation continue de la situation, sécuritaire, et humanitaire au nord et au centre du pays, où il règne un véritable climat de peur et d'insécurité ». Fin décembre, le Qatar a livré 24 véhicules de transport de troupes à Bamako.

Opérations antiterroristes des forces maliennes et étrangères

Début octobre, les forces armées maliennes et la force française Barkhane ont mené des opérations antiterroristes à la zone frontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Le 16 octobre, de violents combats ont éclaté entre les soldats de l'armée malienne et des djihadistes dans la région de Nadaky dans le nord du Mali, déclenchant une intervention aérienne de la force Barkhane, au moins un djihadiste a été tué**.**

Début novembre, les forces armées maliennes ont mené une opération de ratissage et de fouilles dans le cercle de Banamba, à la suite de la fermeture dans la localité d'une vingtaine d'écoles par des djihadistes se réclamant de la Katiba Macina.

16. Il s'agit de Mohamed Ousmane Ag Mohamedoune, secrétaire général de la Coalition du peuple pour l'Azawad, de Ahmoudou Ag Asriw, un cadre du Groupe d'autodéfense touareg imghad et alliés (GATIA), et de Mahamadou Ag Rhissa, un homme d'affaires appartenant au Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA). Voir l'étude de *International Crisis Group* qui explique que la plupart des groupes armés dépendent financièrement et logistiquement du narcotrafic. Le trafic de drogue crée des rivalités et des affrontements entre les forces en présence, ce qui engendre un niveau de violence sans équivalent dans toute la région et menace la bonne application de l'Accord de Paix inter-malien de 2015.

17. Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Mali, 28 décembre 2018.

Dans le cadre de cette opération, le déploiement d'une centaine de militaires a permis l'arrestation d'une dizaine de djihadistes présumés. Malgré la présence massive des militaires, les enseignants ont refusé de regagner leurs classes, par crainte de représailles. L'ONU estime que près de 200 écoles ont fermé – certaines depuis 2013 – dans le nord et le centre du pays, en raison de la menace sécuritaire qui pèsent sur ces localités. Dans une vidéo publiée le 8 novembre, les trois principaux chefs du GSIM – Djamel Okacha, Iyad Ag Ghaly et Amadou Kouffa[18] – ont appelé les musulmans et en particulier les Peuls d'Afrique de l'Ouest à poursuivre le djihad. Un raid aérien de la force Barkhane mené dans la région du Gourma du 11 au 12 novembre a tué sept djihadistes, dont le chef d'une faction du GSIM, al-Mansour Ag Alkassim. Dans la nuit du 22 au 23 novembre, les forces armées françaises et maliennes ont mené une opération contre le bastion de la Katiba d'Ansar Eddine du Macina, dans la forêt de Wagadou, dans le centre du pays, causant la mort de 30 terroristes, dont le chef du groupe Hamadou Kouffa. Début décembre, les autorités maliennes ont annoncé avoir démantelé une cellule djihadiste – en lien avec les attentats de Ouagadougou de mars 2017 – dans la ville de Koutiala, dans le sud du pays, près de la frontière avec le Burkina Faso. Selon les services de renseignements maliens, les djihadistes préparaient des attentats à Bamako, Ouagadougou et Abidjan. Dans la nuit du 19 au 20 décembre, un raid aérien français a tué cinq djihadistes dans le sud-est, près de la frontière avec le Niger. Dans une interview accordée à *Jeune Afrique*, la ministre française des Armées, Florence Parly a déclaré que depuis le début de l'année 2018, Barkhane avait neutralisé 130 terroristes, dont un certain nombre de chefs.

Violences intercommunautaires dans le centre et le nord du Mali

Malgré la signature fin septembre d'un cessez-le-feu par Yossouf Toloba[19], chef de la milice dogon Dan Na Ambassagou, les affrontements intercommunautaires entre les Peuls – traditionnellement éleveurs – et les groupes bambara et dogon – majoritairement agriculteurs – se sont poursuivis dans le centre du pays[20]. Chaque communauté, regroupée en groupes d'autodéfense ou milices armées, continue de multiplier les exactions. Le 3 novembre, cinq villages dogons ont été incendiés. Le 22 novembre, près d'une douzaine de civils peuls ont été tués dans une attaque attribuée à la milice dogon dans la région de Mopti. Fin novembre, une branche du groupe d'autodéfense Dan Na Ambassagou a annoncé son désengagement du cessez-le-feu signé fin octobre. Dans un rapport publié le 20 novembre, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et l'Association malienne des droits de l'homme (AMDH) ont dénoncé[21] l'intensification des violences communautaires – 1 200 tués et 30 000 déplacés et réfugiés – et les exactions commises dans le cadre d'opérations antiterroristes. Le rapport s'alarme de la situation sécuritaire dans le centre du Mali qui concentre 40 % des attaques djihadistes dans tout le pays, pouvant être qualifiées de crimes de guerre. Le 5 décembre, l'armée malienne a affirmé avoir été la cible d'une attaque terroriste dans le cercle de Bankass – région de Mopti – faisant au moins sept morts. Le 12 décembre, des combattants présumés peuls affiliés à l'État islamique dans le Grand Sahara (ISGS) ont attaqué deux camps touaregs nomades à Ménaka, faisant au moins 47 tués. Le 17 décembre, trois chasseurs traditionnels dogons de la milice Dan Na Ambassagou suspectés de l'assassinat de sept civils peuls dans le cercle de Bankass ont été arrêtés.

18. *Jeune Afrique*, « Amadou Kouffa, le visage peule d'Al-Qaida », 20 novembre 2018.

19. Interview de Youssouf Toloba par *Le Point* : « Notre mouvement cible les malfaiteurs, pas une ethnie », 12 décembre 2018.

20. Institute for Security Studies, « Settling local disputes is key to peace in Central Mali », Boubacar Sangaré, 12 novembre 2018.

21. FIDH et AMDH, « Dans le centre du Mali : les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme », 20 novembre 2018.

Fin décembre, une enquête[22] de la MINUSMA a révélé qu'une vingtaine de personnes membres de la communauté peule dans le cercle de Djenne – centre du pays – avaient été tuées par des chasseurs dozos lors d'une série d'attaques fin juin, et au moins 34 autres début décembre dans le cercle de Bankass, selon un rapport[23] de *Human Rights Watch*. Les Peuls dénoncent régulièrement des exactions de la part des groupes chasseurs dogons, tolérées voire encouragées au nom de la lutte antidjihadiste par les autorités ou l'armée.

Le chef des opérations de maintien de la paix des Nations unies, Jean-Pierre Lacroix, a jugé que la situation sécuritaire au Mali était très préoccupante, en particulier dans le centre du pays. Au cours de la période étudiée, 108 civils ont été tués.

3. Fin de la grève des magistrats

Après onze semaine de grève de la magistrature, qui réclament une sécurisation des tribunaux ainsi qu'une revalorisation des salaires, le gouvernement a décrété la réquisition des magistrats en grève. À la suite de cette décision, les syndicats des magistrats ont porté plainte contre le gouvernement pour « excès de pouvoir » devant la chambre administrative de la Cour suprême. À l'issue de négociations, un accord partiel a été trouvé le 1er novembre entre les magistrats et le pouvoir.

4. Polémique autour d'un projet de manuel d'éducation sexuelle

Le 20 décembre, le gouvernement malien a renoncé à l'élaboration d'un manuel scolaire d'éducation sexuelle pour les adolescents, accusé par des associations musulmanes, notamment par Mahmoud Dicko – le président du haut conseil islamique du Mali – de faire la promotion de l'homosexualité. Malgré son abandon, des milliers de personnes ont manifesté contre ce projet.

E. Niger

Rappel du dernier monitoring (juillet à septembre 2018)

- Libération des activistes contre la loi de finances 2018
- Manifestations contre le projet de loi de finances 2019
- Boko Haram : plusieurs attaques et enlèvements dans le bassin du Lac Tchad
- Procès de Boko Haram : 17 personnes condamnées
- Le Pentagone va utiliser des drones armés au Niger

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Mise en place d'un comité ad hoc *chargé de la révision du code électoral*

Le 5 octobre, le Premier ministre nigérien, Brigi Rafini a annoncé l'installation d'un comité ad hoc chargé de faire des propositions relatives à la révision du code électoral et le règlement intérieur du Comité national du dialogue politique (CNDP), dont les travaux sont bloqués depuis plus deux ans par l'opposition (voir monitoring d'octobre à décembre 2016). Début novembre, l'opposition nigérienne a décidé de se retirer des travaux du comité *ad hoc*, faute de consensus autour de plusieurs amendements du code électoral. Les partis de l'opposition protestent contre certaines dispositions relatives aux conditions d'éligibilité[24], la composition et le fonctionnement de la CENI.

22. MINUSMA, « Rapport sur les abus des droits de l'Homme commis dans le village de Koumaga, région de Mopti, 23-25 juin », 18 décembre 2018.

23. Human Rights Watch, « Avant nous étions des frères : Exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali », 7 décembre 2018.

24. Le point d'achoppement repose sur l'article 8 du code électoral qui interdit toute personne condamnée à un an de prison ou plus de briguer un mandat présidentiel. Cette clause disqualifie d'office l'opposant Hama Amadou, président du principal parti d'opposition Moden-Fa Lumana, condamné à un an de prison dans l'affaire des « bébés importés » et en exil en France.

Le 11 novembre, la coalition de l'opposition – le front républicain pour la restauration et la défense et la démocratie (FRDDR) et le Front patriotique – a organisé une marche pacifique pour protester contre l'actuel code électoral et exiger des élections inclusives et transparentes.

Le Niger va rétablir la taxe sur les appels internationaux en 2019

Le gouvernement a décidé de rétablir dans la loi de finances 2019 – supprimée en 2018 – la taxe sur la terminaison du trafic entrant (TATTIE), accusant les compagnies de télécoms de n'avoir pas tenu leurs engagements à améliorer leurs prestations. Par ailleurs, les locaux des opérateurs Orange et Airtel ont été mis sous scellés par le fisc pour « non-paiement d'impôts ».

2. Insécurité et terrorisme : incursions des groupes armés à l'ouest du Niger

Au mois d'octobre, la situation sécuritaire[25] dans la région de Tillabéry – ouest du pays – à la frontière avec le Burkina Faso et le Mali a été la cible à plusieurs reprises des groupes armés terroristes qui multiplient les vols, les enlèvements et les assassinats. Le Niger a mené au mois de novembre des opérations de nettoyage dans les régions frontalières de l'ouest du pays afin de démanteler les cellules terroristes installées dans le parc du W. Le Niger a également déployé un nouveau bataillon tactique sur la zone frontalière avec le Burkina Faso contre le banditisme. Les autorités nigériennes craignent que l'ouest du pays ne devienne « un sanctuaire de groupes terroristes et criminels » venus du Mali et du Burkina Faso. Lors de la visite du ministre nigérien de la Défense Kallai Moutarai dans l'ouest du pays, 18 chefs coutumiers ont apporté leur soutien aux forces de défense et de sécurité à la lutte contre le banditisme. Le 17 novembre, des djihadistes ont attaqué un poste de gendarmerie près de Makalondi, dans la commune de Torodi, tuant deux gendarmes. Le 30 novembre, des assaillants ont attaqué un poste de police dans la commune de Téra, dans le sud-ouest du pays, tuant un agent de douanes. Le jour même, le gouvernement a décrété l'état d'urgence dans trois départements du sud-ouest de la région de Tillabéry. Le 15 décembre, un chef traditionnel de la région de Torodi a été enlevé par des assaillants armés qui se sont dirigés vers la frontière avec le Burkina Faso. Fin décembre, l'armée nigérienne et la force française Barkhane ont neutralisé une quinzaine de terroristes issus de l'État islamique dans le Grand Sahara dans l'ouest du pays.

Recrudescence des actes de banditisme à la frontière avec le Nigeria

Au cours du trimestre, les actes de banditisme se sont intensifiés dans la zone frontalière entre le Niger et le Nigeria. Le 10 octobre, le ministre de l'Intérieur, Mohamed Bazoum a annoncé la création d'un bataillon mixte nigérian-nigérien dans la région de Maradi dans le sud du pays. Durant trois semaines, les deux armées ont mené des opérations conjointes qui ont permis de neutraliser 30 bandits armés et démantelé une douzaine de bases terroristes dans la commune de Gabi et de Tibiri. Des djihadistes présumés de Boko Haram ont attaqué le 22 novembre le site de la société française de forage Foraco à Toumour, dans la région de Diffa, faisant 8 morts. Le lendemain, des hommes armés de Boko Haram ont enlevé une quinzaine de filles dans un village proche de Toumour dans la région de Diffa.

Les présidents du Niger, Nigeria et du Tchad ainsi que le Premier ministre camerounais se sont réunis le 15 décembre à N'Djamena pour un sommet consacré à la lutte contre Boko Haram. Les dirigeants se sont engagés à fournir une aide aux populations et à demander à leurs partenaires internationaux de fournir une aide supplémentaire à la force régionale qui combat Boko Haram. Selon les Nations unies, plus de deux millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire à Diffa. Le 29 décembre, cinq soldats nigériens issus de la force conjointe nigéro-nigeriane ont été tués au Nigeria.

25. David Vigneron, « Niger : la double menace sécuritaire au Niger », les carnets du Sahel, 8 novembre 2018.

Modification du projet de loi pour la réinsertion des repentis de Boko Haram

Le 2 novembre, le gouvernement a adopté un projet de loi modifiant et complétant le code pénal, cadre juridique permettant la réhabilitation et la réinsertion des repentis[26] de Boko Haram dans le tissu économique et social. Ce projet de loi consacre également le droit à l'indemnisation des victimes d'actes terroristes. Par ailleurs, le Niger et l'Agence française de développement (AFD) ont signé un accord de coopération – dénommé Jeunesse Diffa – d'un montant de dix millions d'euros, qui vise à lutter contre le terrorisme[3] par le développement et contribuer à l'amélioration des conditions et des perspectives de vie dans cette région.

Coopération militaire avec l'Allemagne

Au cours de sa visite au Niger mi-novembre, la ministre allemande de la Défense a inauguré un nouveau camp militaire allemand à Niamey et offert 133 camions de transport de troupe à l'armée nigérienne dans le cadre du programme d'appui allemand au Niger. Elle a qualifié le Niger de « partenaire précieux, fiable et déterminé dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la migration illégale dans la région ». À ce sujet l'Allemagne et les Pays-Bas – qui ont récemment ouvert un bureau diplomatique au Niger – ont apporté un appui de dix millions d'euros à la police nigérienne pour mettre sur pied des forces spéciales chargées de contrôler les frontières du pays contre l'immigration illégale et la criminalité organisée. Les fonds seront confiés à EUCAP Sahel et serviront à la formation, l'entrainement et l'équipement des policiers nigériens.

Adoption d'une loi sur la protection des déplacés au Niger

Le Niger est le premier pays d'Afrique à adopter une loi sur la protection et l'assistance des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). Selon les autorités nigériennes, le territoire compte environ 174 000 personnes déplacées, principalement dans les régions où opèrent les djihadistes notamment sur les frontières du Mali et du Nigeria.

Le Niger adhère à la convention mondiale sur la cybercriminalité

Le 12 octobre, les députés nigériens ont voté le projet de loi autorisant l'adhésion du Niger à la convention mondiale contre la cybercriminalité.

3. Mouvements sociaux

Loi de finances 2018 : poursuite de la libération des activistes de la société civile

En octobre et en décembre, la justice a décidé d'abandonner les poursuites contre quatre acteurs de la société civile. Parmi eux, Maïkoul Zodi, coordinateur de la coalition « Tournons la page » qui a reçu le 11 décembre le prix « des droits de l'homme de la République française ». Ainsi, tous les 26 acteurs de la société civile arrêtés à Niamey et détenus en prison dans le cadre des manifestations contre la loi de finances ont été relaxé. Néanmoins un acteur de la société civile est toujours en prison à Matamaye. Le 6 octobre, des milliers de manifestants ont protesté dans la rue contre le projet du budget de la loi de finances 2019 (voir le monitoring précédent).

Grève des enseignants du secondaire

Depuis le mois d'octobre, la Fédération des syndicats des enseignants du secondaire (FES) est en grève pour dénoncer le non-paiement des « pécules » et la non-mise en solde des enseignants contractuels recrutés à la fonction publique. Le 23 octobre, les élèves de Maradi ont décidé de boycotter les cours pour apporter leurs soutiens aux enseignants.

26. Voir l'étude du Centre national d'études stratégiques et de sécurité sur les facteurs de radicalisation des jeunes en milieu rural, urbain, universitaire au Niger, juillet 2018.

5. Santé publique

Les autorités nigériennes expulsent un médecin de MSF

Fin septembre, Médecins sans frontières (MSF) s'inquiétait de la hausse du taux de mortalité infantile[27] dans le sud-est du pays, où une moyenne de dix décès par jour avait été observée. Les autorités nigériennes, qui contestent ces chiffres et dénoncent de fausses informations, ont décidé le 3 novembre d'expulser une pédiatre de l'organisation internationale.

F. Sénégal

Rappel du dernier monitoring (juillet à septembre 2018)

- Élections présidentielles : candidature de Karim Wade rejetée des listes électorales
- Après sa condamnation, Khalifa Sall a été révoqué de ses fonctions de maire de Dakar
- Procès pour terrorisme : relaxe de l'imam Alioune Badara Ndao et condamnation des 29 autres prévenus
- Rapport Amnesty international : situation inquiétante des droits de l'homme et de la justice
- Signature d'un accord de pêche avec la Mauritanie
- Inauguration d'un centre régional dédié à la lutte contre le terrorisme

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Dépôt des candidatures à l'élection présidentielle de février 2019

Le 11 décembre, le dépôt des candidatures à la présidentielle de 2019 a été lancé. L'opposition s'est estimée défavorisée dans la collecte des parrainages face à Macky Sall, le président sortant, qui a été investi début décembre par sa coalition Benno Bokk Yakaar. Le 17 décembre, des représentants de Khalifa Sall et Karim Wade ont déposé ensemble leur candidature à la présidentielle.

Mi-décembre, plusieurs partis de l'opposition et des membres de la société civile ont lancé une plateforme opérationnelle de sécurisation des élections qui doit permettre la transparence du scrutin car ils estiment « qu'il y'a un hold-up électoral en préparation ». Lors d'un entretien accordé à *France24*, Macky Sall a évoqué la possibilité d'accorder l'amnistie à ses deux principaux rivaux – Karim Wade et Khalifa Sall – en cas de réélection à la présidentielle. Les partis de l'opposition qui doutent de l'impartialité du Conseil constitutionnel ont manifesté pour réclamer « des élections libres et transparentes ». Fin décembre, le conseil constitutionnel a entamé la vérification des dossiers de candidatures à la présidentielle. La liste définitive des candidats sera rendue publique fin janvier. Le Conseil national de régulation de l'audiovisuel multiplie les mises en garde à l'encontre des groupes médiatiques, qui sont accusés de faire la propagande des candidats à la présidentielle de 2019.

Onze candidats à la présidentielle ont publié un texte commun dans lequel ils demandent au gouvernement de renoncer à l'attribution du gisement ferreux de Falémé au sidérurgiste turc Tosyali, dénonçant « un bradage des ressources minières » de la part du gouvernement. Prévue le 22 octobre, la signature de la convention avec Tosyali a finalement été reportée à une date ultérieure, non précisée.

Le Sénégal en proie à des difficultés budgétaires

Le gouvernement sénégalais a reconnu qu'il faisait face à des difficultés budgétaires imputées à la hausse des cours mondiaux des produits pétroliers. Ces difficultés financières ont été pointées par

27. Reportage RFI , « Le Niger : le fléau de la malnutrition infantile », 8 octobre 2018.

l'opposition et plusieurs bailleurs internationaux[28]. Au cours de sa visite mi-décembre à Paris, Macky Sall a obtenu 14 milliards de dollars d'engagements de la part des bailleurs internationaux publics et privés pour financer la phase 2 du plan Sénégal émergent, sa stratégie de développement mis en route en 2014 et devant mener le pays à l'émergence économique d'ici 2035. En marge de cette quête des capitaux a été lancé « Dakar Finance Cluster » au siège du Medef.

2. Gouvernance et justice

Procès Wade et Khalifa Sall

Le 22 octobre, le comité des droits de l'homme des Nations unies[29] – saisi par les avocats de Karim Wade en mai 2016 – a estimé dans son rapport que la Cour de répression d'enrichissement illicite (CREI) n'a pas respecté le droit. Par conséquent, le comité estime que « la déclaration de culpabilité et de condamnation contre Karim Wade doit être réexaminée ». Le ministre de la Justice, Ismaïla Madior Fall estime que cette décision n'a aucun impact sur la justice sénégalaise puisque « le Comité n'est pas une instance juridictionnelle, ses décisions sont dénuées de toute force obligatoire ». Le 6 novembre, les avocats de Karim Wade ont introduit une requête auprès de la cour de justice de la CEDEAO, estimant que le Sénégal n'a pas respecté ses engagements internationaux en l'empêchant de se porter candidat à l'élection présidentielle de 2019.

Le 25 octobre, le comité des droits de l'homme de l'Union interparlementaire[30] (UIP) a décidé de poursuivre l'examen de l'affaire Khalifa Sall relevant des « irrégularités judiciaires » dans le procès de l'ex-maire de Dakar qui s'expliquent « par le caractère politique du dossier ». L'UIP demande un examen impartial et indépendant du pourvoi en cassation de Khalifa Sall. Ce jugement rejoint ainsi celui de la cour de justice de la CEDEAO qui avait qualifié « d'arbitraire » la détention provisoire de Khalifa Sall. Le président de l'Assemblée nationale, Moustapha Niassa a qualifié cette décision « d'incohérente ». Le 5 novembre, les avocats de Khalifa Sall ont déposé devant la Cour suprême une requête portant sur la révocation du maire. La Cour suprême qui fait office de Cour de cassation rendra son jugement le 3 janvier, ses proches ont dénoncé une procédure précipitée visant à l'exclure de la présidentielle.

Non-lieu dans l'affaire du naufrage du ferry sénégalais en Casamance

Le 16 octobre, la Cour de Casamance a confirmé le non-lieu prononcé en appel en juin 2016 dans l'affaire du naufrage du ferry sénégalais au large de Casamance en septembre 2002 qui a fait près de 2 000 morts. Les familles des victimes ont décidé de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'Homme.

Corruption au sein de la police

Le 10 décembre, le commandant de la gendarmerie, Moussa Fall a dénoncé l'existence dans certaines brigades de caisses illégales alimentées par le fruit du racket sur les routes[31].

3. Sécurité

Le 30 octobre, le gouvernement sénégalais s'est engagé à se débarrasser d'ici 2021 de toutes les mines terrestres antipersonnel qui se trouvent dans la région de Casamance.

28. En août 2018, le FMI a alerté sur les résolutions des difficultés budgétaires avant la présidentielle de 2019. Le FMI estime que le mouvement de contestation dans les secteurs d'éducation et de la santé a entraîné d'importantes augmentations de salaire.

29. « Contestations » du Comité des droits de l'homme des Nations unies, le 14 novembre 2018.

30. Rapport du Comité des droits de l'homme des parlementaires, 18 octobre 2018.

31. Reportage France 24 : De Bamako à Dakar, le racket des forces de l'ordre, le 8 novembre 2018.

4. Mouvements sociaux

Le mouvement Y'en a marre accusé de financements illégaux

Le 16 novembre, l'ONG Lead Afrique francophone, principal partenaire financier du mouvement Y'en a marre s'est vu retirer son agrément et ordonner la cessation immédiate de ses activités au Sénégal. Le ministre de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye a justifié cette interdiction en accusant YAM d'avoir reçu des financements illégaux. Le 17 novembre, les organisations de la société civile sénégalaise ont manifesté contre le retrait de l'agrément de Lead Afrique francophone et ont demandé l'annulation du décret. Elles ont également mis en place une médiation dans le but de trouver un compromis entre le mouvement et le gouvernement.

Grève des écoles privées[32]

Les enseignants des écoles privées ont entamé une grève pour réclamer le paiement intégral des arriérés des subventions de l'État. Près de 40 000 étudiants passés de l'enseignement public au secteur privé faute de place dans les facultés n'ont plus de cours depuis le mois de novembre car l'État refuse de régler la facture. Le 27 novembre, des étudiants orientés dans le privé ont manifesté pour exprimer leur colère[33].

Grève contre l'enseigne Auchan

Le 17 octobre, un collectif dénommé « Auchan dégage » a organisé une manifestation qui a rassemblé tous les métiers du commerce pour demander la fermeture des enseignes Auchan. Le président sénégalais, Macky Sall a demandé au Premier ministre d'interdire toute nouvelle ouverture de magasin Auchan jusqu'à la mise en place de la réglementation sur la grande distribution.

Le personnel administratif en grève

Début octobre, les travailleurs de la justice ont entamé une grève pour dénoncer le non-respect de l'augmentation de leurs salaires promis par l'État.

5. Gestion des ressources naturelles

Finalisation de l'accord de pêche avec la Mauritanie

En décembre, les ministres mauritaniens et sénégalais de la Pêche ont procédé à la signature du protocole d'accord entre les deux pays (voir le monitoring précédent). Pour rappel, la nouvelle convention accorde au Sénégal 400 licences de pêches pour une capture de 50 000 tonnes de poissons pélagiques. À ce sujet, *Greenpeace Afrique* a alerté les autorités sur la disparition de pêcheurs artisans dans les eaux sénégalaises – qu'elle impute à la rareté des ressources[34] – et invite l'État à renforcer la sécurité des pêcheurs. Selon l'ONG, au moins 226 personnes ont péri ou ont été portées disparues en mer au cours des deux dernières années.

Finalisation de l'accord gazier avec la Mauritanie

Le 21 décembre, le Sénégal et la Mauritanie ont signé des accords complémentaires sur l'exploitation commune du gisement gazier GTA (voir le monitoring de janvier à mars 2018) situé dans les eaux sénégalo-mauritaniennes. La construction des installations d'exploitation devrait démarrer début 2019, et les premiers mètres cubes de gaz être livrés en 2022.

32. Interview du chercheur Hamidou Dia sur la situation de l'enseignement au Sénégal ? « Sénégal : Soutenir le privé, c'est encourager une éducation à deux vitesses », *Le Monde*, 11 décembre 2018.

33. *Jeune Afrique*, « Sénégal : les étudiants envoyés dans le privé racontent leurs galères », 20 décembre 2018.

34. *Reportages RFI :* « Sénégal : pêche périlleuse à Saint-Louis », 31 décembre 2018, et « Sénégal : l'érosion côtière menace à Saint-Louis », 1er janvier 2019.

6. HRW dénonce le harcèlement sexuel dans des écoles secondaires au Sénégal

Le 18 octobre, l'ONG *Human Rights Watch* a révélé dans une étude que certains enseignants abusaient de leur position d'autorité en harcelant sexuellement[35] les filles, un grand nombre d'entre elles ayant moins de 18 ans. Les enseignants les attirent souvent avec la promesse d'argent, de bonnes notes ou de biens matériels. Le ministère de l'Éducation, a réfuté les conclusions de cette étude qui selon lui, n'était fondée « sur aucune base scientifique » et estime que « le harcèlement sexuel au collège n'existait pas ».

7. Ouverture du musée consacré aux « civilisations noires »

Le Sénégal a inauguré le 6 décembre son musée consacré aux « civilisations noires ». L'ouverture de ce musée coïncide avec le débat sur la restitution du patrimoine africain[36] commandé par le président français, Emmanuel Macron. Le gouvernement sénégalais souhaite la restitution par la France de « toutes les œuvres identifiées comme étant celles du Sénégal ».

II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES

1. Sommet de l'Union Africaine

Le 11e sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernance de l'Union africaine a eu lieu le 17 novembre, à Addis-Abeba. L'UA a adopté des réformes visant à rationaliser l'organisation panafricaine tout en générant des recettes auprès des États membres et en sanctionnant ceux qui ne versent pas leurs contributions. L'UA dépend actuellement des donateurs étrangers, qui en 2019, paieront 54 % d'un budget total de 596 millions d'euros. L'UA a également accepté de réduire le nombre de ses commissions à six au lieu de huit, la commission paix et sécurité fusionnant avec les affaires politiques et le commerce, et l'industrie fusionnant avec les affaires économiques. Leur entrée en vigueur est prévue pour 2021.

2. Sécurité alimentaire régionale

Début décembre, s'est tenue en Gambie la semaine du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Ce rendez-vous annuel de quatre jours visait à aborder les enjeux alimentaires et a rassemblé parmi ses 300 participants les principales parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région. Les participants ont examiné les résultats provisoires de la campagne agropastorale 2018-2019. La situation nutritionnelle demeure préoccupante dans la région avec une prévalence de la malnutrition aiguë dépassant régulièrement le seuil d'urgence de 15 % dans plusieurs pays. Par ailleurs, de nouveaux facteurs comme celui du surpoids et de l'obésité[37] amplifient les défis existants avec des conséquences sanitaires et économiques pour les États.

3. Migrations

Début octobre, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a secouru 74 migrants ouest-africains dans le nord du Niger, en plein désert près de l'Algérie. Le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme des migrants, Felipe Gonzales Morales a visité les centres de transit de migrants à Agadez afin d'évaluer les politiques migratoires et leur impact sur les migrants.

35. Human Rights Watch « Exploitation sexuelle, harcèlement et abus dans des écoles secondaires au Sénégal », 18 octobre 2018.

36. Mi-novembre, le rapport sur la restitution du patrimoine africain commandé par Emmanuel Macron en 2017 à l'historienne d'art Bénédicte Savoy et à l'intellectuel sénégalais Felwine Sarr a été rendu public.

37. Le Monde Afrique, « L'obésité, ce nouveau mal qui gagne l'Afrique de l'Ouest », 18 octobre 2018. Voir également le rapport de l'OCDE « Distinguer sécurité alimentaire urbaine et rurale en Afrique de l'Ouest », mai 2018.

À l'issue de sa mission, il a exhorté Niamey à adopter une politique nationale globale en matière de migration qui prend en compte les droits des migrants. Certes, la mise en œuvre de la loi anti-migratoire adoptée en 2015 a réduit de 90 % le flux des migrants potentiels entrant à Agadez – principale porte d'entrée et de sortie des migrants au Niger – entre octobre et janvier 2016 et octobre 2018. Néanmoins, elle a eu pour conséquence de rendre plus vulnérables les migrants, victimes de mauvais traitements. Il a également appelé l'Algérie à mettre fin aux expulsions collectives des Nigériens et ouest-africains vers le Niger et appelé les bailleurs de fonds internationaux[38] à renforcer leur soutien au gouvernement nigérien dans la gestion des mouvements de migrants. Fin décembre, MSF s'est aussi inquiétée de l'augmentation des expulsions massives de migrants ouest-africains de l'Algérie. Début décembre, 1 637 migrants sont arrivés à Assamaka au Niger à bord de convois officiels ou à pied.

4. Indice Mo Ibrahim sur la gouvernance

La Fondation Mo Ibrahim a publié fin octobre son indice annuel calculé à partie d'une centaine d'indicateurs. D'un point de vue global, le niveau de gouvernance globale en Afrique maintient une tendance moyenne à l'amélioration au cours de la décennie écoulée. Mais en parallèle, la Fondation rappelle que les attentes fortes d'une population de plus en plus jeune ne sont pas pour le moment satisfaites. La Côte d'Ivoire montre la meilleure progression (12,7 points) entre 2017 et 2018, ce qui lui vaut de passer de la 41e à la 22e place. Le Sénégal a fait des avancées en matière de lutte contre la pauvreté et de santé. Par ailleurs, le Sénégal et le Burkina Faso sont les deux seuls pays dont les progrès dans le domaine de la santé ont été constants durant la dernière décennie.

5. Les conséquences du réchauffement climatique en Afrique

Le 8 octobre, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son rapport annuel sur le réchauffement climatique. Dans son rapport, le GIEC estime que le monde doit engager des transformations « rapides » et « sans précèdent » pour contenir le réchauffement climatique. Il alerte sur l'urgence de limiter le réchauffement climatique à +1,5 degré par rapport au niveau d'avant l'industrialisation. Le rapport pointe les impacts sur les rendements agricoles, qui seront plus marqués de même que les événements climatiques, notamment en Afrique subsaharienne. La pluie actuellement observée au Sahel[39] reste inférieure de 10 à 15 % à ce qu'elle était lors des décennies humides (1950-1960) mais l'intensité de ces pluies devrait augmenter alors que la saison des pluies débutera plus tard. À ce sujet, dans un rapport intitulé « Index de vulnérabilité au changement climatique 2018 » le cabinet de consultants Verisk Maplecroft estime que les menaces liées au changement climatique font peser un risque « extrême » aux deux tiers des villes africaines en raison de la hausse de la population et d'infrastructures médiocres. Huit villes africaines figurent dans les dix villes les plus à risque. L'ONU estime que 86 des 100 villes mondiales à la croissance démographique la plus importante sont en Afrique et met en garde contre la perte de croissance économique du continent lié au réchauffement climatique.

38. Fin septembre, la Banque mondiale a accordé un financement de 80 millions de dollars au Niger en faveur du Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil (PARCA). De plus, le 29 octobre, la Commission européenne a octroyé une enveloppe supplémentaire de 50 millions d'euros en faveur de sept pays sahéliens dont le Niger afin de faire face à la situation humanitaire.

39. The Conversation, « Au Sahel, pas de retour à la normale après la grande sécheresse », 12 novembre 2018.

III – TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

A. Coopération antiterroriste au Sahel

1. Force G5 Sahel (FC-G5S)

La Plateforme des femmes du G5 Sahel, qui doit servir de plaidoyer en vue de promouvoir la contribution des femmes à la paix et à la sécurité au Sahel a été lancée début octobre à Niamey.

La ministre française des Armées, Florence Parly, et son homologue allemande de la défense, Ursula von der Leyen, se sont retrouvées le 12 novembre à Bamako pour discuter de l'application de l'accord de paix au Mali et la force antidjihadiste du G5 Sahel. Elles ont également assisté à la prise de commandement par l'Allemagne de la Mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM).

Les chefs d'État du G5 Sahel se sont réunis le 6 décembre à Nouakchott dans le cadre de la Conférence de coordination des partenaires et bailleurs de fonds. L'UE et la France vont prendre en charge la plus grande partie du financement – 1,3 milliard d'euros d'aide – des projets de développement[40], axés sur la prévention du djihadisme. Le G5 Sahel a défini un programme de développement d'urgence comprenant 40 projets et articulé autour de trois priorités : l'hydraulique, la gestion des conflits intercommunautaires et la sécurité intérieure. Les cinq pays du Sahel comptaient sur cette réunion pour atteindre leur objectif de financement de ces projets, évalué à 1,9 milliard d'euros, dont ils prennent eux-mêmes en charge 13 %.

La Norvège a annoncé avoir octroyé 7,5 millions d'euros, au Fonds de consolidation de la paix (FCP) des Nations unies, dont une partie importante de l'aide sera destinée à la région du Sahel. Le soutien apporté au FCP s'inscrit dans la continuité d'une stratégie gouvernementale, lancée le 10 septembre et consacrée aux efforts déployés par la Norvège dans la région du Sahel pour la période 2018-2020.

Une réunion interparlementaire a rassemblé le 13 décembre les parlementaires des pays membres du G5 Sahel à Paris pour discuter de la sécurité et du développement. À l'issue de la rencontre, les parlementaires ont donc créé un comité, sorte de cadre d'action qui va leur permettre de mener un plaidoyer à tous les niveaux pour, d'une part, rendre plus opérationnelle la force conjointe et, d'autre part, l'aider dans la mobilisation de fonds.

Les États-Unis ont doublé leur promesse de soutien financier à la force du G5 Sahel. La porte-parole du Commandement américain pour l'Afrique, Samantha Reho, a indiqué que l'aide américaine à la force du G5 Sahel totalisera désormais 111 millions dollars, par rapport à un engagement initial de 60 millions de dollars pris en octobre 2017.

Le gouvernement nigérien a procédé à l'installation de l'Antenne nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du G5 Sahel dont la mission est d'élaborer une stratégie régionale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent dans les pays du G5 Sahel.

Le groupe G5 Sahel et l'Alliance Sahel ont procédé le 30 novembre à Niamey à la signature d'un protocole de partenariat – d'un montant de 90 millions d'euros – fixant le cadre de collaboration et les modalités opérationnelles de mise en œuvre de leurs projets conjoints.

2. Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité

Début novembre, la capitale sénégalaise a accueilli la 5e édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité, en présence notamment du président Macky Sall, et de la ministre française des Armées, Florence Parly. Dans un contexte de recrudescence des attaques terroristes au Mali et au Burkina Faso, les humanitaires et les chercheurs plaident pour un abandon du « tout militaire » dans le traitement du terrorisme.

40. Voir la tribune de Gilles Olakounlé Yabi à Jeune Afrique , « Au Sahel et en Afrique on ne bâtira pas des États avec des consultants », 8 novembre 2018.

Ils défendent une approche plus globale, avec un rééquilibrage en faveur des politiques de développement [41] et de « déradicalisation » à dominante civile. Dans son discours introductif, le président sénégalais a appelé à repenser les opérations de maintien de paix en Afrique, en dénonçant notamment le manque d'efficacité de certaines missions onusiennes. En marge du forum, les ministres des Affaires étrangères français et sénégalais ont procédé à l'inauguration de la première École nationale de cybersécurité à vocation régionale afin de développer les compétences des pays africains en matière de lutte contre le cybercriminalité et le cyberterrorisme.

B. Trafics et activités illégales

1. Piraterie

Selon un rapport du bureau international maritime (IMB) daté du 29 octobre 2018, un total de 156 incidents de piraterie et vols à main armée contre des navires ont été rapportés à la chambre de commerce internationale (CCI), pour la période couvrant les neufs premiers mois de l'année 2018, contre 121 pour la même période en 2017. Le golfe de Guinée représente 57 des 156 incidents signalés. De plus, 37 des 39 enlèvement d'équipages contre rançon dans le monde ont eu lieu dans le golfe de Guinée. Du 3 au 10 novembre, la France a organisé une série d'exercices maritimes avec 14 pays côtiers africains du golfe de Guinée pour renforcer la lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée.

2. L'ONU s'inquiète de l'augmentation du trafic de drogue en Afrique de l'Ouest

Le chef de la lutte contre la criminalité des Nations unies, s'est inquiété de l'augmentation du trafic de drogue en Afrique de l'Ouest. Autrefois limités au transit de cocaïne et d'héroïne, les pays d'Afrique de l'Ouest sont, depuis 2012, devenus à la fois des consommateurs et des producteurs de ces substances.

3. Lutte contre la prolifération des armes légères et petits calibres (ALPC)

Début décembre, les représentants des États du Liptako-Gourma (Mali, Burkina Faso, Niger) ont échangé afin de trouver des réponses à la lutte contre la prolifération des armes, la circulation et le trafic illicite des ALPC. Cette réunion visait également à mettre en lumière l'importance de l'approche du genre dans la lutte contre la prolifération des armes légères et le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et le désarmement.

41. *Monde diplomatique*, « L'antiterrorisme au Sahel : sortir du tout-militaire ? », 15 novembre 2018.

Pour aller plus loin

Rapports institutionnels

- OCDE, «Political settlements with jihadists in Algeria and the Sahel », octobre 2018
- La Banque mondiale, « Doing Business 2019 : Training to reform », octobre 2018
- FAO, « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », 2018
- OMS, « rapport mondiale sur le paludisme », 19 novembre 2018
- ONU, Rapport du Secrétaire général sur la situation sécuritaire au Mali », 25 septembre 2018
- ONU, « Rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel », 12 novembre 2018
- ONU, « Rapport du Secrétaire général sur la situation sécuritaire au Mali », 28 décembre 2018

Rapports de la société civile

- Centre Franco-paix, « la démobilisation et la réintégration des femmes ex-combattantes ivoiriennes », Kamina Diallo, septembre 2018.
- FDD's Long War Journal, « JNIM official warns competing militia group in northern Mali », Caleb Weiss, octobre 2018
- ISS Africa, « The role of women in West Africa's violent extremism », Ella Jeannine Abatan, 12 octobre 2018
- ISS Africa, « Stopping the spread of terror onto West Africa's coast », Michaeël Matongbada, 30 octobre 2018.
- Africa Center for Strategic Studies, « Africa's Unresolved Conflicts as Key Driver of Food insecurity », 17 octobre 2018
- Mo Ibrahim Foundation, « 2018 Ibrahim Index of African Governance », octobre 2018
- Namie Di Razza, « Protecting Civilians in the Context of Violent Extremism : The Dilemmas of UN Peacekeeping in Mali », octobre 2018
- Centre Franco-Paix, « la sécurité frontalière en Afrique de l'Ouest : migration, construction des États et nouvelles technologies », Philippe M.Frowd, novembre 2018.
- OPC Policy Center, « After Five years, challenges facing MINUSMA persist », Rida Lyammouri, 18 novembre 2018
- MENARA « The links between Jihadi organizations and illegal trafficking in the Sahel », Djallil Lounnas, 25 novembre 2018
- IFRI, « La frontière Niger-Libye : sécuriser sans stabiliser ? », Mathieu Pellerin, novembre 2018
- ISSAT, « Note information sur le Burkina Faso » , 23 novembre 2018
- Geopolitis, « Sahel, djihad sans frontière », 9 décembre 2018
- Reportage RFI, « Les armées d'Afrique de l'Ouest à la conquête de l'air », 25 décembre 2018
- Wilson Center, « What Money Means for Terrorism in Africa », Benjamin P. Nickels and Samuel E. Cleaves December 2018
- Institute for Economics and Peace, « Global Terrorism Index 2018 », décembre 2018.

L'auteure

Ce monitoring trimestriel a été réalisé par **Juliette Nsimba**, assistante chercheure au GRIP, sous la direction de Claire Kupper, chef de projet « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».